



Jean-Baptiste MILIEN

Conseil en Propriété Industrielle
Mandataire agréé près l'Office Européen des Brevets
European Patent Litigator – Jurisdiction unifiée du brevet
Responsable du bureau de Rennes

Tél. + 33 2 21 07 04 29

jean-baptiste.milien@germainmaureau.com

Jean-Baptiste a débuté sa carrière dans l'industrie nucléaire en R&D dans le groupe AREVA, avant de rejoindre un Cabinet de Conseils en Propriété Industrielle de premier ordre, dans lequel il a pu exercer pendant une quinzaine d'années et acquérir une expertise en procédure d'obtention de brevets et contentieux. Il a rejoint le Cabinet Germain Maureau en 2021. Jean-Baptiste est responsable du bureau de Rennes.

Carrière

- **Depuis 2021 : Cabinet Germain Maureau**

Domaines techniques : mécanique, physique, aéronautique/aérospatial, automobile, dispositifs médicaux, procédés industriels / fabrication additive, énergie, bâtiment

Domaines d'expertises : brevets, contrats, contentieux (contrefaçon, saisie contrefaçon, nullité, etc.) procédures orales devant l'OEB (examen, opposition et recours), audits, liberté d'exploitation

- Accompagnement de tout type de clientèle, start-up, PME, société multinationale, domestique ou étrangère

- **2007 – 2021 : Cabinet Beau de Loménie**

- Conseil en Propriété Industrielle / Mandataire en Brevets Européens

- **2004 – 2007 : AREVA NP (Framatome)**

- Ingénieur d'étude en mécanique

Formation

- Conseil en Propriété Industrielle
- Mandataire en Brevets Européens
- CEIPI Brevets
- DU contentieux des brevets en Europe
- Master 2 Propriété industrielle - Université de Strasbourg
- Ingénieur ENSTA Paris

Associations professionnelles

- Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI) - Membre du Conseil Consultatif de la CNCPI
- Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets (EPI)
- Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle (AIPPI)
- Membre du jury de l'EQF

Compétences linguistiques

- Anglais